

Visioconférence « Reprise des activités culturelles »

Mardi 15 septembre 2020

37 Participant.e.s :

Pauline Bitout (FD 02)
Rodolphe Fleury (Réseau Génériques)
Aurélia Monin (FD 86)
Virginie Vuillaume (FD 70)
Marie-Laure Gougeon (FD 37)
Charlène Mur (FD 53)
Cyril Devesa et Catherine Nozet (Côté Cour)
Alexis Fradet (UR Normandie)
Camille Bachelier Jacmain (FD 33)
René Trusses (FD 65)
Line Duchiron et Sylvain Colmar (FD 16)
Muriel Peres (FD 32)
Magali Verdier et Laurent Piolatto (Lire et faire lire)
Géraldine Masson Martin (FD 13)
Simon Rousselle (FD 62)
Gaëtan Belhenniche (FD 54)
Emilie Gagnière (FD 38)
Nathalie Besrest (FD 22)
Jean-François Blanc (FD 04)
Suzanne Viot (FD 40)
Laura Boniface (FD 07)
Lamyae Zrinjou (FD 18)
Jérémy Scasso (FD 88)
Martin Schweitzer (FD 67)
Nathalie et Jean-Michel (FD 11)
Marie-France Lecuir (FD 31)
Mahjouba Galfout, chargée de mission Cinéma et Education aux images
Elise Gosselin, chargée de mission nationale déléguée
Jean-Noël Matray, Centre confédéral

Anissa Louchene, Pauline Matelic, Elise, Corinne (FD non identifiées)

Ce compte-rendu ne propose pas un état exhaustif des échanges, mais une synthèse permettant une vue d'ensemble de la situation de ce champ d'activités.

Malgré une aide exceptionnelle de 2 milliards d'euros débloqués par l'état, le secteur culturel reste fortement marqué par l'incertitude. En particulier le sort réservé à nos activités de lecture en milieu scolaire, mais aussi et surtout aux actions de spectacle vivant et de cinéma (contraints par des règles sanitaires complexes, avec un public qui tarde à revenir) fait craindre d'importantes difficultés économiques pour les fédérations concernées.

La visioconférence a débuté par :

- un rappel de la publication par le Ministère de la Culture, de 9 protocoles portant sur la reprise des activités culturelles et artistiques
- un rappel du contenu du plan de relance annoncé par le gouvernement pour le secteur culturel

[\(cf diaporama joint à ce compte-rendu\)](#)

Enfin, il est porté à la connaissance des participants l'interpellation de la Ministre de la Culture par l'association « Scènes d'enfance / Assistéj France ».

(cf pièce jointe à ce compte-rendu)

1. Les incertitudes qui demeurent et nous pénalisent

Concernant le public

- Aucune certitude que le « tout public » se re-précipite dans les salles (cf l'expérience du cinéma depuis la réouverture des salles le 22 juin)
- Aucun texte sur la possibilité (ou l'encouragement) à maintenir l'organisation de représentations ou projections scolaires, ni sur d'éventuels protocoles spécifiques

Concernant nos partenaires

- Aucune assurance globale que les propriétaires de salles polyvalentes (collectivités) accepteront leur utilisation, ni aucune information sur d'éventuelles restrictions
- Aucune assurance sur les financements locaux (villes et communautés) en cas de réduction du volume d'activité (baisse de jauges par exemple)

2. Les témoignages des secteurs d'activités

Spectacle vivant : Cyril Devesa et Catherine Nozet (Côté Cour)

Cyril et Catherine décrivent une situation compliquée, et un certain marasme. En effet, ils se heurtent à des difficultés nombreuses : décisions de diminution des jauges des salles par certains élus, absence de prise en compte du surcoût en cas de nécessité de doubler les représentations, annulation d'un festival par décision de l'ARS une semaine avant son démarrage, ...

Ils font état d'une « fatigue de l'incertitude » puisqu'il faut sans cesse refaire les calculs de coûts en fonction du retrait de l'un ou l'autre des partenaires d'une tournée, reporter ou reprogrammer sans cesse.

Ils précisent que les « gros financeurs » (Drac, Région, Départements) tiennent leurs engagements pour l'instant, mais qu'ils ont demandé aux compagnies de proposer des solutions de repli pour le cas où les contraintes empêcheraient les représentations de se dérouler normalement.

Ils n'ont pas de craintes sur l'équilibre budgétaire, puisque l'annulation de tournées a été largement compensée par le maintien des aides publiques.

Enfin, ils ont par ailleurs rédigé des protocoles par rapport aux différentes formes d'intervention, qui ont été adressés aux établissements scolaires, mairies, intervenants, techniciens... Ces protocoles ont été validés par le Rectorat et la Drac.

(cf pièces jointes à ce compte-rendu)

Lire et faire lire : Laurent Piolatto

Lire et faire lire a décidé le redémarrage des lectures, selon un protocole très simple qui a été diffusé dans le réseau. Laurent Piolatto le détaille pour les participants, précisant qu'il s'agissait de « donner de la normalité ».

Il fait état toutefois d'un accueil mitigé de cette reprise, tant de la part des bénévoles que des structures, même si la reprise est largement facilitée lorsqu'elle bénéficie d'un événement moteur, comme à Nancy. Cet accueil mitigé est très largement confirmé par de nombreuses fédérations : Nathalie Bersrest (FD 22), Emile Gagnière (FD 38), Elise Gosselin (FD 56), Muriel Peres (FD 32). Elise Gosselin (chargée de mission nationale déléguée) témoigne que le public revient peu dans les médiathèques.

(cf pièce jointe à ce compte-rendu)

Cinéma et éducation aux images : Rodolphe Fleury (Réseau Génériques)

Rodolphe indique que pour le moment, le chiffre d'affaire 2020 est en baisse de 24%, soit 70 000 euros environ, et la fréquentation en baisse de 50 à 60%. Toutefois, la reprise semble se dérouler correctement, avec une fréquentation assez satisfaisante, sans interdiction de salles par les collectivités, même si les changements à la tête des municipalités et communautés de communes entraînent des incertitudes.

Enfin, les projections de plein air de cet été ont connu un niveau quasi habituel.

3. Les échanges avec les fédérations

- Suzanne Viot (FD 40) nous informe que dans les Landes, certaines salles ont sollicité l'élaboration de protocoles validés par le rectorat pour l'accueil de scolaires. Elle nous informe également qu'une communauté de communes a décidé de reporter les spectacles sur 2021... sauf le concert de Patrick Sébastien ! Enfin, à la demande des salles, elle a rédigé un protocole, comme l'ont fait Côté Cour ou le CRTA du Nord Pas de Calais.
- Simon Rousselle (FD 62) nous informe que le Centre de Ressources pour le Théâtre Amateur a rédigé 2 protocoles de reprise d'activités (ateliers théâtre et représentations). [\(cf pièces jointes à ce compte-rendu\)](#)
- Simon Rousselle (FD 62) rappelle que pour Lire et faire lire, la dynamique a été conservée pendant le confinement, grâce notamment au succès des lectures dématérialisées, et que les structures semblent partantes pour la reprise.
- Plusieurs fédérations émettent le souhait de pouvoir se doter de masques transparents pour les lectures de Lire et faire lire, comme pour les représentations. Elles souhaiteraient même une prise en charge au niveau national (coût approché : 8 euros l'unité).
- Marie-Laure Gougeon (FD 37) témoigne des difficultés rencontrées pour l'organisation de la « Quinzaine du livre » : pas de circulation des ouvrages avec les libraires, concentration sur des temps forts, mise en place de registres systématiques listant individuellement le public, etc... Elle fait état par ailleurs de « frilosité » de la part des établissements scolaires.
- Elise Gosselin (Chargée de mission Livre lecture) confirme que plusieurs témoignages de fédérations convergent pour déplorer que des établissements scolaires hésitent à « sortir » et demandent à ce que les représentations aient lieu dans les établissements.
- Gaëtan Belhenniche (FD 54) relate des difficultés avec les crèches pour des spectacles de conte : les artistes ayant refusé de porter un masque à la demande des personnels, les représentations ont été annulées.
- Lamyae Zrinjou (FD 18) fait état de restrictions quasiment ingérables pour des représentations scolaires : demande de réserver la séance à une seule école, voire même à une seule classe. Côté Cour témoigne des mêmes demandes. Toutefois, elle précise que le Rectorat a publié un communiqué permettant les sorties scolaires.
- Suite à la question de plusieurs fédérations, il est rappelé qu'une déclaration en préfecture est obligatoire pour les manifestations sur la voie publique, mais pas en salles, où les protocoles doivent être appliqués. Dans certains départements toutefois (37 par exemple), une déclaration avec protocole est toutefois demandée...

4. Une enquête-flash ?

Le centre confédéral aurait souhaité pouvoir mesurer les effets de la crise, en termes budgétaires, mais également en termes de risques sur l'emploi. Toutefois, l'unanimité semble se faire autour de la nécessité d'attendre la période de la Toussaint. En effet, il paraît quasi impossible à l'heure actuelle de mesurer des impacts dont les effets ne seront connus que bien plus tard.